



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTRE DES MINES DU PETROLE, ET DE
L'ENERGIE



**OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A
L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA) - P176776**

Financement : **CREDIT IDA N° 7260-CI**

N° de référence **CI-CI-ENERGIES-449218-CS-QCBS**

**AMI /008/NEDA/2024 :
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT FIRME EN VUE DE LA RÉALISATION
D'UNE ÉTUDE APS ET APD POUR L'EXTENSION ET LE RENFORCEMENT DES RÉSEAUX
HTA DANS 114 CHEFS-LIEUX DE DÉPARTEMENTS ET DE SOUS-PRÉFECTURES –ZONE
NEDA**

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère des Mines, du Pétrole, et de l'Energie et Côte d'Ivoire Energies (CI ENERGIES) a sollicité un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour le financement de l'Opération Nationale de Numérisation et d'Accès à l'électricité en Côte D'ivoire (NEDA) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« Services ») comprennent la confection des documents techniques (études de faisabilité et d'avant-projet détaillé) nécessaires à la réalisation l'extension et le renforcement des réseaux HTA dans 114 chefs-lieux de départements et de sous-préfectures – zone NEDA ainsi qu'à l'élaboration des spécifications techniques en vue de la passation des marchés.

De façon spécifique, la présente mission vise:

- l'étude de faisabilité montrant la capacité du réseau existant (Poste source, réseau HTA et BT) à supporter les charges et le cas échéant les investissements de renforcement nécessaires;

- la définition des investissements à réaliser: création ou renforcement de départs HTA et BT, de postes de Distribution publique avec l'envergure des travaux.
- le dimensionnement détaillé des équipements: Disjoncteurs départs HTA, supports, transformateurs, appareils de coupures, câbles, etc.
- l'établissement des notes de calculs;
- les plans et schémas: plans géographiques, schémas synoptiques, plans d'implantation des équipements;
- l'établissement des listes de matériels définissant sans ambiguïté la fourniture et les travaux nécessaires à la réalisation du projet.
- la définition des limites de fournitures et travaux en fonction de l'allotissement retenu;
- la définition des spécifications techniques des différents ouvrages selon les normes techniques internationales et les conditions de fonctionnement dans les zones concernées par le Projet.
- l'établissement de l'ensemble des plans guides nécessaires à l'élaboration des cahiers des charges de consultation des entreprises;

La durée totale de cette mission est estimée à 48 semaines, y compris les délais de validation des rapports par CI-ENERGIES.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission sont disponible sur le site internet suivant : <https://www.cinergies.ci/category/avis-communicues/> ou en faisant la requête par mail à akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamo@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci.

Côte d'Ivoire Energies, invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- **Expertise sectorielle :**
 - Au moins deux (2) expériences avérées dans la réalisation d'études techniques (levés topographiques, APS, APD) pour des projets d'extension et de renforcement de réseaux électriques dans plus de 20 localités au cours des 10 dernières années précédant la date limite de soumission ;

- Au moins deux (2) expériences spécifiques de réalisation de projets d'extension et de renforcement de réseaux électriques de distribution dans la sous-région au cours des 10 dernières années précédant la date limite de soumission ;
 - Au moins une expérience similaire d'opérations de renforcement, de réhabilitation ou d'extension de réseau distribution HTA/BT en milieu urbain ou rural au cours des 10 dernières années précédant la date limite de soumission ; Et plus spécifiquement en Etude de conception technique des projets électriques, et en Etude de tracé et de levés topographiques
 - Connaissance approfondie des normes et réglementations en vigueur dans la sous-région, dans le secteur de l'énergie électrique ;
 - Maîtrise des logiciels spécifiques à la conception et au dimensionnement des réseaux électriques (NEPLAN, CAMELIA, AutoCAD ou logiciels équivalent.)
- **Présentation des Références significatives :**
 - La Présentation des références de projets similaires réalisés avec succès précisera :
 - le maître d'ouvrage du projet avec ses références ;
 - le nombre de kilomètres de lignes HT et BT réalisés.
 - le nombre de transformateurs HTA/BT installés.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

La liste restreinte comprendra cinq (05) à huit (08) cabinets répondant aux critères d'éligibilité.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Novembre 2020 ('Règlement de Passation des Marchés'), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode **de Sélection de Consultants Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes **de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi**. Ou en faisant une demande par E-mail à l'adresse suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci.

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1er étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard le **17/12/2024 à 10 heures 00 minute (heure GMT)**.

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1er étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.
E-mail : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci,
jjassamoa@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci